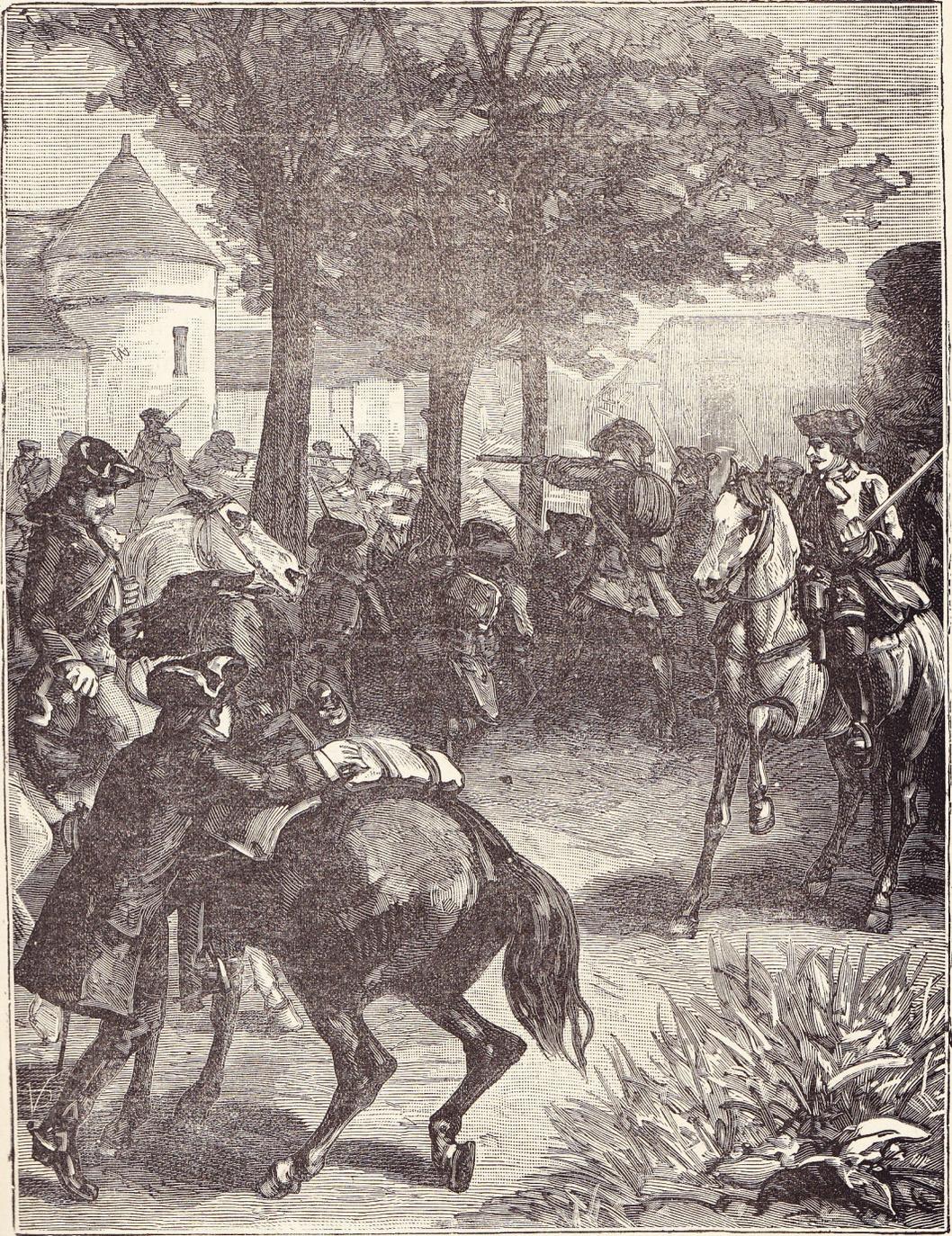


LE CAPITAINE MANDRIN



La bataille continuait au dehors

Mandrin s'approcha d'elle.

Un filet rouge descendait de son sein gauche à sa ceinture ; cette pourpre, c'était du sang !...

Isaure gisait assassinée...

Frappé de stupeur, les pieds cloués au sol, Mandrin contemplait la pauvre inanimée. Pour la première fois de sa vie cet homme, accoutumé aux spectacles les plus cruels, demeurait interdit et navré de douleur, devant cette jeune victime.

Sans trop savoir ce qu'il faisait, il se pencha vers elle, il écarta la mante trempée de sang qui couvrait son corsage, afin d'entrevoir sa blessure, et ne s'aperçut point que ses doigts laissaient aux vêtements leur empreinte rouge.

La blessure était mortelle. Le cœur était atteint... Plus d'espoir!... Une douleur muette, inexprimable l'envahit et l'accabla. Le souvenir des menaces de Brock le déchirait comme un remords.

Il étendait les bras pour emporter le corps de la jeune fille, quand des cris s'élevèrent soudain et paralysèrent ses mouvements.

Le père, le fiancé, Rufin, Tiennette, plusieurs domestiques accouraient éperdus ou furieux.

La femme de chambre venait de leur dire :

— Mademoiselle a été assassinée par Mandrin !

On s'était récrié à cette nouvelle invraisemblable, mais, sans s'attarder à des explications, on s'était élancé vers le parc et là, en effet, penchée vers Isaure, on apercevait la haute taille du chef de bandits.

Au bruit, il s'était redressé et l'on était frappé de l'altération de ses traits, quel'on prenait pour l'égarément qui suit le crime.

Rufin, le premier, armant sa carabine, le mit en joue en lui criant d'une voix furieuse :

— Ne bouge pas, scélérat, ou tu es mort !

Les domestiques se jetèrent à droite et à gauche pour lui couper la retraite, et, ce qui mettait le comble à l'étrangeté de cette scène, Gaston, l'épée à la main, criait :

— Emparez-vous de lui !

Puis, au capitaine immobile et muet de stupéfaction :

— Rends-toi Mandrin.

— Ah çà ! dit enfin ce dernier, êtes-vous fous, messieurs?...

Il s'avança vers Gaston.

— C'est moi, fit-il en se frappant la poitrine, moi, que vous accusez de ce meurtre abominable?...

— Oui, c'est toi! s'écria Tiennette, monstre vomi de l'enfer. N'étais-je pas là quand tu l'as frappée?... Regarde donc tes mains; elles sont rouges, et le manche de ton poignard qui n'est pas essuyé!...

A cette remarque, dont l'évidence les frappait, les domestiques ne se possédèrent plus et se jetèrent sur le capitaine. L'un lui saisit les bras, l'autre la taille, un troisième lui arracha le poignard de sa ceinture. Il n'opposa aucune résistance à ces furieux. La méprise était trop grossière et ne pouvait se prolonger longtemps; il le pensait du moins. Il était indigne de lui de se défendre d'une accusation monstrueuse. Gaston avait perdu la tête. Enfin il était plus affecté encore de la mort d'Isaure que de ce qui lui arrivait, et ses regards, voilés de larmes prêtes à jaillir, se tournaient vers la jeune fille et le malheureux père qui sanglotait à ses genoux.

Cet homme n'accusait personne. Il n'avait d'autre sentiment que celui de son malheur.

Cette scène n'avait demandé que quelques minutes, et cependant du château et du domaine accouraient, armés de bâtons, de fourches, de haches, d'épieux, une foule de serviteurs auxquels venait de parvenir l'épouvantable nouvelle.

Tout ce monde accourait en criant :

— A mort Mandrin!... A mort le bandit!...

— Voilà, monsieur le chevalier, dit le capitaine, une singulière hospitalité. Que faites-vous de l'honneur et de la foi jurée, monsieur le chevalier?

Certaines paroles sont entendues même d'un sourd; au mot d'honneur Gaston tressaillit.

— Je n'ai pas juré, répliqua-t-il, de vous laisser assassiner ici. Que faisiez-vous aux environs de Montluizant avec votre bande?... Qui a attenté à la vie d'Isaure dans la lande? Un des vôtres... Vous l'avez reconnu. Qui vient de frapper mortellement ma fiancée?... Vous!...

— Moi? se récria Mandrin.

— Vous, répéta Gaston. Étienne était près d'elle au moment où vous l'avez poignardée. Niez!... Mais qu'attendre d'un scélérat tel que vous?

— Chevalier, vous devenez fou.

Cependant, Gaston, que la douleur rendait en effet insensé en voyant la multitude armée et furieuse qui se précipitait avec des cris de mort, recouvra le sentiment du devoir et se plaça l'épée à la main devant Mandrin pour le protéger.

— Holà ! fit-il. Que prétendez-vous ? Qui vous a dit que le coupable est Mandrin, et qui vous prouve qu'il est au milieu de nous ?

— Monsieur de la Tourette, dit un valet qui paraissait très exalté, celui que l'on accuse est derrière vous et c'est lui qui s'appelle Mandrin. Vous avez introduit chez nous ce chef de brigands, et le sang des commis de la ferme crie contre vous !

— Oui ! cria un autre, à mort Mandrin !

— Allez-vous, dit Gaston, vous battre ici, les pieds dans le sang de votre jeune maîtresse ? Respectez notre deuil, ou je saurai châtier votre insolence.

— Monsieur de la Tourette, reprit un autre domestique, veuillez nous donner vos ordres, nous vous obéirons.

— Monsieur, dit Rufin en s'avancant, qu'ordonnez-vous ?

Gaston se recueillit un instant et répondit :

— Que quatre d'entre vous aillent chercher un fauteuil et des brancards pour transporter mademoiselle chez elle.

« Que le cocher se rende à Valence pour y dénoncer à l'autorité le crime qui vient d'être commis. Enfin, que monsieur (il désignait Mandrin) soit gardé à vue jusqu'à l'arrivée des magistrats et de la force publique. Rufin, c'est à toi qu'il appartient de garder le prisonnier.

— Chevalier, dit Mandrin d'une voix vibrante d'indignation, c'est une trahison que vous commettez et vous savez que je m'échapperai !...

— Rufin, reprit Gaston, tu me répondras de cet homme.

Il s'effaça pour faire place au garde.

— Tu n'as pas d'autre arme que ta carabine ? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur le chevalier.

— Mais ton couteau de chasse ?

— Je ne l'ai pas.

— Enfin, n'importe, fit Gaston avec humeur.

Rufin se plaça près de Mandrin. En même temps, d'autres

allaient au château ; le cocher montait à cheval et un calme relatif se faisait autour de la morte.

Le tableau qu'offrait le théâtre du meurtre était des plus intéressants. Aux pieds de la victime le père se tenait, abattu, dans une sorte d'anéantissement, incapable de penser, promenant autour de lui un regard atone. Près du père pleuraient et priaient Étienne et des femmes. De temps en temps, la femme de chambre d'Isaure levait les yeux vers son mari, qui, blême et sombre, avait plutôt l'air d'un criminel que Mandrin...

Ce dernier, calme et dédaigneux, examinait le garde, se rappelait les accusations de Brock et ses dernières paroles et réfléchissait.

Autour de Gaston un petit groupe s'était formé et chuchotait les suppositions et les avis les plus divers.

Comment Mandrin avait-il poignardé M^{lle} Isaure en présence d'Étienne ? Pourquoi avait-il commis ce meurtre abominable ? Il n'avait aucune haine contre cette jeune fille, aucun intérêt à sa mort. Cependant son arme était rougie, il avait du sang à ses vêtements et à ses mains... Puis il s'appelait Mandrin !...

Quelques-uns disaient encore que M. de la Tourette jouait gros jeu, et qu'ils ne voudraient pas être à sa place, car si l'on pouvait arrêter Mandrin on ne pouvait pas le garder.

L'attitude de Rufin prêtait à la moquerie. Il avait l'air d'être gardé par Mandrin, et, non plus que les autres, il n'avait proposé de garrotter son prisonnier.

Enfin, que ferait-on de ce dernier, si la maréchaussée tardait à arriver ?

L'exaltation qui avait précipité les gens, la fourche et la faux à la main, s'était apaisée. La même ardeur ne se retrouverait point pour massacrer cet homme redouté de la contrée entière et dont la petite armée se tenait à peu de distance de là, prête à intervenir ou à le venger.

Les minutes étaient longues comme des heures.

La victime était transportée au château ; son père, les femmes l'avaient suivie. Restaient autour du capitaine, Gaston, Rufin et une vingtaine d'individus incertains, très douteux.

Le chevalier prit alors à part le valet exalté qui lui avait dit que le sang des commis de la ferme criait contre lui.

— Approche, lui dit-il.

Puis à voix basse :

— Il faut mettre cet homme en sûreté, ou avant un quart d'heure il nous échappera. N'est-il pas vrai ?

— Oui, monsieur.

— L'enfermer au château, c'est exposer M. Mirouël à une ruine certaine si les Valençois nous abandonnent, car la bande de Mandrin est à quelques heures de marche.

— Alors, monsieur, vous ne savez que faire de votre prisonnier ?

— Tout ce que je puis, répondit Gaston, c'est décharger sur lui mes pistolets, à bout portant, s'il tente de fuir.

— Vous pouvez le manquer.

— Pareil malheur arrive. As-tu mieux à me proposer ?

— Avec un peu d'énergie, oui.

— Tu auras cette énergie que tu réclames ?

— Oui, mais il faut agir vite.

— C'est aussi mon avis. Eh bien ? fit le chevalier,

— J'ai besoin de plusieurs hommes résolus.

— Toi, moi, Rufin...

— Soit. Avant tout il est indispensable de le lier.

— Oh ! oh !...

— Si vous ne craignez pas qu'on lui casse les jambes on pourrait... Mais je vois que ce moyen vous répugne et pourtant... Trouvez mieux, monsieur le chevalier.

— Et quand il aura les jambes liées ou cassées, demanda Gaston, qu'en ferez-vous ?

— Je vais vous le dire et vous aviserez.

« A quelques minutes de distance du château, sur le chemin de Valence..

— Plus bas ! fit Gaston.

Son interlocuteur se rapprochant alors de lui, autant que les convenances le permettaient, acheva sa pensée.

— C'est bien ! fit Gaston.

Puis s'adressant à son prisonnier :

— Capitaine Mandrin, lui dit-il d'un ton impérieux, si vous tenez à la vie, vous allez nous suivre. Vous ne pouvez rester à Montluizant et nous sommes prêts à vous reconduire hors du domaine.

En disant ces paroles, Gaston arma un pistolet et en abaisa le canon dans la direction des jambes du capitaine.

Celui-ci comprit cette menace d'une réalisation si facile et avec un sourire dédaigneux répondit :

— Allons !

Il prit la tête du cortège et d'un pas libre et mesuré se dirigea à travers le jardin du côté de la grande porte du château.

Lorsqu'il fut dans la cour :

— Vous permettez, monsieur de la Tourette, dit-il, que je reprenne ma jument ?

Cette demande déconcerta Gaston.

— Mais, monsieur... balbutia-t-il.

— Prétendriez-vous la confisquer ? fit Mandrin d'un air de défi. Et il alla droit à l'écurie.

Tout le monde s'entre-regarda avec étonnement et le chevalier pensa que le bandit allait lui échapper.

— Finissons-en, se dit-il. Enfermons-le dans l'écurie.

Il allait faire part de son intention à celui dont jusque-là il avait suivi le conseil, quand ce dernier s'écria :

— Attendez, capitaine, je vais vous l'amener.

La jument sellée et sortie, son maître contre l'attente générale la prit par la bride sans la monter.

Il traversa ainsi la cour et quitta le château.

Peut-être montrait-il trop d'insouciance, car derrière lui on complotait contre sa liberté et contre sa vie. A deux ou trois cents pas des murs du château le chemin bifurquait en deux sentiers : l'un, celui de droite, qui conduisait au Rhône ; l'autre qui, par maints circuits, se dirigeait vers les montagnes. A l'entrée de ce dernier s'élevait un orme centenaire dont le poudreux et maigre feuillage prêtait son ombre à un abreuvoir.

Depuis longtemps les pâtres ne s'arrêtaient plus en cet endroit et ne soulevaient plus la pierre qui fermait la citerne.

Ce fut là que Mandrin jugea bon de prendre congé de Montluizant.

Se tournant vers eux, il les salua et mit le pied à l'étrier, en disant d'un ton ironique :

— Au revoir, messieurs ! A bientôt !

Mais, comme il disait, la pointe d'une faux s'inclina et piqua la

jument qui se cabra et bondit dans les champs, laissant son maître au bord du sentier.

A peine Mandrin fut-il par terre que plusieurs hommes se jetèrent sur lui.

La proie était facile; ils étaient dix contre un et d'ailleurs, étourdi par la chute, Mandrin ne pouvait se défendre.

On voulait le lier; mais on manquait de cordes.

— Jetons-le dans la citerne, dit quelqu'un.

Et l'idée fut spontanément acceptée.

La citerne était sèche; elle n'était pas très profonde, elle pouvait servir de prison en attendant la maréchaussée de Valence. On manquait de cordes, des fouets en fournirent assez pour lier les mains du prisonnier et l'attacher par la ceinture à la cordelette de la citerne.

On le descendit, non sans lui prodiguer des railleries et des injures, auxquelles il ne répondit pas. On remplaça ensuite l'épais couvercle de l'orifice de la citerne et l'on roula dessus d'énormes pierres. Par surcroît de précaution, le chevalier de la Tourette plaça deux sentinelles que l'on releva de deux en deux heures.

Cependant le cocher était de retour à Montluizant et apprenait au chevalier que les gendarmes, au moment où il était arrivé à la ville, étaient partis pour explorer les environs, où l'on signalait des coureurs de Mandrin. On ne pouvait compter sur eux avant le lendemain matin.

La situation du château devenait critique, Gaston le sentit, il distribua la poudre et les armes du château, barricada les portes, prit enfin toutes les mesures nécessaires pour repousser une attaque de la bande.

La nuit était venue et au bas des montagnes on apercevait des feux qui pouvaient être ceux d'un bivouac.

Toute la petite colonie de Montluizant était sur le qui-vive, une seule personne exceptée, Rufin; celui-là faisait des vœux ardents pour une invasion des brigands.

XXVIII

Gaston, en s'assurant de Mandrin, n'était cependant point convaincu de sa culpabilité. Il n'avait point tardé de revenir sur un

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.